



Par Igor de Maack
Gérant et porte parole de la Gestion

"La probable élection d'Emmanuel Macron éloigne un risque systémique."

Ce premier tour des élections françaises a mis fin au suspens qui durait depuis plusieurs mois. Les sondages avaient annoncé un score serré et pour une fois remarquablement prédit l'ordre d'arrivée. Emmanuel Macron sera donc opposé à Marine Le Pen. Le choix qui se présente aux électeurs est simple : 1/ soit ils votent pour rester dans le giron des nations démocrates au travers d'un programme social-libéral compatible avec le fonctionnement de la planète globalisée et connectée 2/ soit ils choisissent l'inconnu d'une présidence marquée par l'incitation aux solutions extrêmes et par un programme économique sans lendemain. Les sondages indiquent pour l'instant un net avantage à Emmanuel Macron. Il reste cependant deux semaines entre les deux tours et le phénomène de report des voix n'est peut-être pas aussi évident au vu des scores du premier tour. Comme souvent, le deuxième tour de l'élection française se résumera donc à un non choix. Alors que le premier tour est traditionnellement un vote d'adhésion, les électeurs sont plutôt confrontés au choix entre le pire candidat et le moins mauvais ou le plus proche de leurs sensibilités au second tour. Les élections législatives (11 et 18 juin) constitueront aussi un autre temps fort car pour gouverner en France, il faut une majorité parlementaire.

Dans un premier temps, les investisseurs exprimeront leur soulagement de ne pas avoir un deuxième tour entre Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon. Ils pourraient d'ailleurs dès maintenant réinvestir les marchés actions européens et notamment les actions françaises si les sondages continuaient de confirmer la nette avance du candidat « sobre ». Reine des dépenses publiques, accroc à la dette, incapable de faire réellement diminuer son chômage après trois années de croissance et engluée dans un modèle social datant des Trente Glorieuses qui défie les lois mathématiques quand il s'agit du financement du régime de retraite par répartition, la France n'a pas encore su profiter de la reprise économique en zone € pour se réformer. Elle n'a pas non plus tiré parti de l'extraordinaire bénéfice des taux maintenus artificiellement bas par une BCE qui a violemment tourné le dos à l'orthodoxie monétaire teutonne. Dotée d'atouts inestimables (sa culture, ses entreprises petites et grandes, ses infrastructures, sa démographie, son climat, sa position géographique), la France se voit offrir une nouvelle

chance (la dernière?) de prendre le train des grandes nations (développées ou émergentes), de redonner du corps (et du cœur) au projet européen et d'éviter ainsi un déclin programmé après mille ans d'une histoire si riche.

Les chiffres macro-économiques indiquent tous une forte reprise en Europe. Les investisseurs ont commencé à réinvestir les marchés actions européens depuis plusieurs semaines. Les indices PMI flash du mois d'avril confirment l'accélération de la croissance en zone euro : ainsi la France affiche un niveau record (57,4 vs consensus 56,2). Pour la première fois, l'indice PMI français dépasse l'indice PMI allemand. Avec un scénario politique acceptable, la France devrait donc connaître encore quelques semestres de croissance. Au niveau mondial aussi, les prévisions ont été revues en hausse. Le FMI a relevé ses prévisions de croissance mondiale 2017 de 3.4% à 3.5% grâce aux pays industrialisés (essentiellement le Royaume-Uni de 1.5% à 2%, le Japon de 0.6 à 1.2% et l'Espagne de 2.1 à 2.6%). La croissance économique a également accéléré en Chine à 6,9% au premier trimestre sur un an (contre une estimation à 6.8%), portée en grande partie par une hausse des investissements dans l'immobilier et les infrastructures. La question de la vigueur de la croissance américaine demeure toutefois posée notamment si les mesures fanfaronnées durant la campagne de Donald Trump ne devaient finalement pas être appliquées.

Texte achevé de rédiger le 23 avril par Igor de Maack, Gérant et Porte-parole de la Gestion.

Avertissement :

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement.

Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

A propos de DNCA :

DNCA est une société de gestion créée en 2000 à Paris par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. Adoptant un biais défensif, la société cherche à optimiser le couple rendement/risque des portefeuilles. DNCA a développé des expertises dans les actions européennes et internationales (« long only » et « absolute return »), la gestion diversifiée, les obligations convertibles et les obligations zone euro. La qualité de sa gestion, régulièrement récompensée par la presse spécialisée, lui a permis de connaître une croissance rapide au cours des quinze dernières années. Ses encours atteignent 19.8 milliards (au 31/12/2016) et le nombre de collaborateurs s'élève à 105, répartis entre les bureaux de Paris, Milan, Luxembourg.

Contact presse:

Anne de Genouillac

Téléphone: +33 1 58 62 55 07

E-mail: agenouillac@dnca-investments.com